

209C1312  
FR0000073793-FS0628

23 octobre 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>DEVOTEAM</b>  (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 23 octobre 2009, Natixis Asset Management (1) (21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 octobre 2009, le seuil de 5% du capital de la société DEVOTEAM et détenir 504 035 actions DEVOTEAM (2) représentant autant de droits de vote, soit 4,92% du capital et 3,72% des droits de vote de cette société (3).

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DEVOTEAM sur le marché.

---

(1) Contrôlée par Natixis Global Asset Management, elle-même contrôlée indirectement par Natixis. Natixis Asset Management agit en qualité de société de gestion d'OPCVM. Natixis Asset Management déclare agir indépendamment de toute autre entité contrôlée par Natixis, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement général.

(2) Dont 2 000 titres prêtés par Natixis Asset Management.

(3) Sur la base d'un capital composé de 10 242 763 actions représentant 13 542 052 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.